

# Le Parc Floral

25 Septembre 2007

Etaient présents :

Stéphanie Lima Dos Santos  
Danielle Chevalier  
Chritine Buntrock  
Laurence Dufour  
Françoise Pernin  
Christian Maes



Quelques difficultés pour se regrouper. Un climat d'automne pour nous accueillir : vent, température très fraîche et pluie menaçante. Mais ces obstacles ne nous ont pas empêchés de parcourir les allées bordées de magnifiques fleurs aux couleurs d'une autre saison. Il ne nous a pas été possible de visiter les pavillons, fermés ce jour là. Alors, avec les premières gouttes, nous avons préféré rebrousser chemin.



## Le Parc Floral

Le premier document authentique mentionnant la forêt de *Vilcena* est un titre de l'abbaye de St Maur datant de 847. A cette époque, elle dépendait de l'évêché de Paris. Au 11 siècle, elle devient propriété de la Couronne, et ses limites correspondent sensiblement à celles d'aujourd'hui  
.....

Au 13 siècle, Philippe Auguste reconstitue le bois, le fait ceindre d'épaisses murailles (12 km) et l'approvisionner en gibier. A l'emplacement d'un ancien rendez-vous de chasse des rois de France, il bâtit un manoir, point de départ du futur château de Vincennes.

Louis XV perce des portes pour l'accès du peuple.

La Révolution entraîne la destruction du gibier et le pillage du bois, jusqu'à ce qu'une loi y mette un terme en 1791. Le bois est alors distraît de la couronne et classé bien national.

Napoléon Ier cède une partie du bois pour son armée et aménage l'autre en bois ouvert au public.

Sous Napoléon III, Alphand est chargé du plan d'aménagement et d'embellissement du bois de Vincennes.

En 1870 et les années qui suivent sont une période sombre : civils et militaires pillent le bois pour se chauffer et les besoins de la guerre.

Dès 1980, une vaste campagne de réhabilitation du bois a été entreprise par la Direction des Parcs, Jardins et Espaces Verts de la Ville de Paris : création d'enclos, de reboisement, réfection des pièces d'eau, le percement de l'allée Royale selon le plan des Chasses royales de Louis XV. Cet axe central de 1360m de long et 100m de large, est constitué d'une pelouse bordée de chaque côté d'une double rangée de platanes, les terrains du pourtour étant aménagés en massif forestier.

Né de l'exposition Florales Internationales de 1969, ce parc de 35 ha - le plus grand espace vert de la capitale - occupe l'emplacement des anciens établissements militaires de la Pyramide et de la Cartoucherie. Il est un paysage sans cesse en mouvement, un lieu unique d'observation mais aussi de détente pour les amateurs d'art floral et de promenade au vert. Depuis 1998, il est l'un des quatre jardins avec Bagatelle, l'Ecole du Breuil et le jardin des Serres d'Auteuil qui forment le Jardin Botanique de Paris, sous le label de : Jardin Botanique de France et des pays francophones.

L'architecture du parc s'inspire très librement du style japonais popularisé à l'époque de sa conception par les JO de Tokyo de 1964

Les 28 pavillons et les patios horticoles à thèmes font penser à l'architecture de la Villa Impériale de Katsura. Les toitures débordantes, les allées semi couvertes noyées dans la végétation et les charpentés octogonaux des pavillons sont autant de clin d'œil à leur modèle. Le parc comprend également un hall qui sert de centre d'expositions et de manifestations.

Le traitement en finesse de ces références donne au site une élégance et une personnalité à part parmi les jardins contemporains.

Le miroir d'eau dans lequel se déversent les cascades d'une monumentale fontaine en granit de François Stanly, alimente une série de bassins où règnent des jardins aquatiques de lotus, nymphéas et iris.

D'après les recherches de Françoise Pernin.

